



MIGHTY
EARTH



nitidæ
filières & territoires



Le 08 novembre 2022

Objet : Pour une loi européenne contre la déforestation ambitieuse : aller au-delà des forêts.

Madame la Ministre,

En tant qu'experts membres du Comité Scientifique et Technique Forêt, nous souhaiterions vous alerter sur un élément clé pour les négociations pour le règlement européen relatif à la mise sur le marché de l'Union ainsi qu'à l'exportation de produits de base et de produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Comme cela a été démontré dans l'étude d'impact de la Commission européenne de 2013, entre 1990 et 2008, le soja représente 60% des importations à risque de déforestation au niveau européen.¹ Or ces importations proviennent en grande

¹

<https://ec.europa.eu/environment/forests/pdf/1.%20Report%20analysis%20of%20i mpact.pdf>

majorité d'Amérique du Sud, où **le principal enjeu n'est pas la conversion de forêts mais de l'écosystème naturel très divers du Cerrado**. En effet, en 2018, 70% de la conversion liée aux importations européennes en provenance d'Amérique du Sud était concentrée dans cette zone.²

Cet enjeu est compris et défendu par la France depuis des années. Au niveau européen, la France a défendu l'intégration des autres écosystèmes naturels à toutes les phases du processus de négociation. Au niveau français, la France, dans sa Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI), va déjà plus loin que la définition des forêts de la FAO et prend en compte la conversion des écosystèmes naturels.³ En 2020, afin d'accompagner la mise en œuvre de la SNDI, le Comité Scientifique et Technique publiait un rapport sur l'impact des importations françaises de soja sur la déforestation et proposait des solutions techniques pour y mettre un terme.⁴ Ce dernier exposait clairement que l'expansion de la culture de soja se concentre dans la région du Cerrado.

En avril dernier encore, les membres du Comité Scientifique et Technique ont été sollicités sur l'intégration d'autres écosystèmes dans le champ du règlement européen. Nos membres ont à cette occasion exprimé avec conviction l'importance d'aller plus loin que la protection des seules forêts. Bien que des interrogations demeurent sur la définition à retenir afin qu'elle soit la plus juste possible, la mise en place de partenariats avec les pays producteurs pourra permettre une meilleure adaptation à la diversité des situations.

C'est pourquoi nous vous appelons, Madame la Ministre, à **maintenir le niveau d'ambition porté depuis des années par la France**, et à défendre l'extension du champ de la loi au-delà des forêts en y ajoutant tous les types d'écosystèmes naturels.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre haute considération.

Signataires individuels:

Guillaume Lescuyer, Chercheur, CIRAD

Pauline Teillac-Deschamps, Experte biodiversité, Expertise France

Stéphane Généaud, Chercheur, CIRAD

Sylvie Gourlet-Fleury, Chercheuse, CIRAD

² https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2021-04/20210414_Rapport_Quand-les-europeens-consomment-les-forets-se-consument_WWF.pdf

³ https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2018.11.14_SNDI_0.pdf

⁴ https://www.canopee-asso.org/wp-content/uploads/2020/09/Rapport-SOJA_09-2020-1.pdf

Organisation signataires:

AGTER

Alliance pour la Préservation des Forêts

Canopée

Carrefour

Ci4ca

Earthworm Foundation

Envol Vert

Greenpeace France

Lidl France

Metro

Mighty Earth France

Nitidae

Sysco

Terrea

WWF France